

B. AVIS

J'émet, en ce qui me concerne, un **AVIS FAVORABLE** à la réalisation de ce projet avec, toutefois, les observations suivantes :

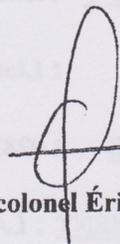
Concernant les moyens de secours externes

Tel qu'il est présenté dans ce dossier, la défense contre l'incendie de cette installation doit être assurée par une citerne incendie de 120 m³.

Il est à noter que dans le dossier de permis de construire n° 007 16 L 0001 instruit par nos services le 7 juin 2016, cette citerne incendie devait déjà être installée.

Il est nécessaire de contacter le **service prévision départemental (03.64.16.10.97)**, afin que les règles d'implantation et les conditions d'accessibilité à cette citerne incendie soient conformes à nos exigences opérationnelles.

Pour le Directeur Départemental,



Lieutenant-colonel Éric GODULA

Copie à :

- M. le chef du Groupement Centre
- Antenne Territoriale Prévision Centre